

ADEPAL-SP

Groupe de réflexion : « VIVRE ET VIEILLIR SUR LE PLATEAU »

Compte rendu de la réunion du 25 avril 2019

1 Interventions pour l'amélioration de la prise en charge du transport hôpital-domicile pour les retraités. Ce point qui a été abordé au cours d'une réunion du groupe "Vivre et vieillir sur le Plateau" est plus du ressort de l'ADEPAL-PPR que du groupe de réflexion.

2 Compte rendu de la réunion du 29 mars 2019 en mairie de Plateau des Petites Roches.

Le CCAS de Plateau des Petites Roches avait invité des membres du bureau des associations ALERTES 38 et AUEG (Alliance Université Entreprise Grenoble) qui ont réalisées dans le Grésivaudan une enquête pour sensibiliser les plus de 70 ans à anticiper l'aménagement de leurs logements pour faciliter la vie quotidienne quand on devient vieux.

Étaient présents ou représentés, outre le CCAS, un couple de personnes âgées, l'ADMR, le CENTRE de SOINS INFIRMIERS, le club des Gentianes et l'ADEPAL - PPR

Le groupe « vivre et vieillir sur le Plateau" avec 3 membres présents sur 10 était bien représenté.

Ce que nous avons retenu :

Le cout d'un diagnostic "habitat mobilité" est d'environ 300 euros. Certaines caisses de retraites, AGIRC-ARCCO par exemple, prennent en charge ce diagnostic.

Sont préconisés le plus souvent les travaux suivants : réalisation d'une douche, pose de rampe et de barre d'appui dans les toilettes, retrait des tapis, installation de volets électriques, changement du sens d'ouverture des portes des salles de bains et WC lorsqu'elles s'ouvrent vers l'intérieur.

Le montant des travaux d'aménagement est de l'ordre de 5000 €. Des aides peuvent être attribuées sous conditions.

Quelques difficultés soulevées :

Faire des travaux dans son logement pour continuer à vivre plus facilement et plus en sécurité dans son domicile est onéreux. Pour engager un tel investissement, les personnes âgées doivent être assurées que la commune garantisse localement l'existence de soins à la personne.

Une fois le diagnostic établi, il faut faire réaliser les travaux. La recherche et le choix des artisans, le suivi des travaux, le règlement des factures, la demande et la perception d'aides financières éventuelles posent de véritables difficultés quand on est âgé. Une assistance à la maîtrise d'œuvre serait la bienvenue.

Quand on est locataire qui décide et prend en charge les travaux, le propriétaire ou le locataire ?

3 Enquête auprès des plus de 70 ans du Plateau des Petites Roches.

Il semble plus pertinent d'étendre notre enquête aux habitants de plus de 65 ans. La nouvelle version du questionnaire se trouve en PJ.

>

Objet de la prochaine réunion :

Enquête auprès des plus de 65 ans de Plateau des Petites Roches :

validation de la nouvelle version jointe.

Déroulement de l'enquête (quand, qui, comment, pourquoi...)

Annuaire des services utiles plus particulièrement aux personnes âgées de PPR

Une demande de financement a été faite par l'ADEPAL-PPR auprès de la Fondation de France pour l'impression de ce document

Afin de poursuivre la rédaction de ce fascicule, il faut, à partir de la liste des besoins que nous avons établie (rappel en PJ) rechercher des renseignements complémentaires et les coordonnées des fournisseurs de services. On pourra s'inspirer du modèle en PJ.

Comme ce travail ne peut pas se faire au cours de nos réunions il serait souhaitable que chacun d'entre nous y participe. Il vaut mieux avoir des répétitions que des omissions !

NB. Les besoins qui figurent en première page sont bien renseignés.

Date proposée pour la prochaine réunion

JEUDI 6 JUIN 2019 de 20 heures à 22 heures

Merci de faire savoir si cette date vous convient ou pas.

Dans ce cas donnez vos préférences.

La date retenue sera celle où la majorité d'entre nous sera disponible.